



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Tours

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° 24-114

Séance du 20 décembre 2024

Date de convocation : 16/12/2024

Administrateurs en exercice : 17

Administrateurs présents : 6/17

Administrateurs votants : 8/17

L'an 2024, le 20 décembre à 09h30, le Conseil d'Administration du CCAS de la ville de Tours, dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances.

Présents : 6/17

Pouvoirs : 2/17

Excusés : 9/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI, M. BRUN, Mme CABANNE, M. GARNAUD, M. MUSSARD et Mme SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI, Mme QUINTON à M. BRUN.

Étaient absents excusés : Mme BLET, Mme WANNERROY, Mme DARIES, M. PIERRE, Mme BECARD, M. OREAL, Mme MAUDUIT, Mme LEVAVASSEUR et M. FLEISCH.

Tome 1 - N°24-114 - OBJET : Tarification des résidences autonomes, des animations et autres prestations et services délivrés par le CCAS au 1^{er} janvier 2025

Les tarifs sont revus tous les ans au 1^{er} janvier par délibération du conseil d'administration du CCAS.

En résidence autonomie, la redevance évolue en fonction du montant de l'indice de révision des loyers du 2^{ème} trimestre qui a été cette année de 3.26%.

Il est proposé une hausse basée sur celle des tarifs des autres prestations, prévue à hauteur de 3%, comme pour la plupart des tarifs municipaux.

Enfin, certains tarifs évolueront pour prendre en compte tout ou partie de leur prix d'achat.

I. Redevances mensuelles d'hébergement dans les résidences

RESIDENCE	TYPE	2024 (+3.5%)	2025 (+3%)
ALBATROS	F1' F1 bis F2	403.20€ 525.10€ 718.70€	415.30€ 540.85€ 740.25€
ARCHE des NOYERS	F1' F1 bis F2	486.60€ 579.45€ 612.55€	501.20€ 596.85€ 630.95€
SAINT PAUL	F1 Bis F 2 F 3	578.25€ 715.90€ 893.90€	595.60€ 737.40€ 920.70€
PASTEUR	F1' F1 bis F2	534.70€ 589.00€ 623.20€	550.75€ 606.70€ 641.90€
GUTENBERG	F1 bis ancien F1 bis nouveau F2 F2 (62m²)	505.85€ 519.70€ 633.90€ 720.00€	521.05€ 535.30€ 652.90€ 741.60€
SCHWEITZER	F1 bis* F2	530.40€ 620.00€	546.30€ 638.60€

***les étudiants occupant les trois F1 bis qui leur sont réservés à la résidence Schweitzer sont exonérés de redevance**

Les tarifs appliqués aux autres étudiants ou jeunes travailleurs sont les suivants :

	Loyer 2024	Loyer 2025	Charges eau Chauffage	Au 1/1/2024	Au 1/1/2025
F1	285.00€	293.55€	Tarif D appliqué aux résidents pour eau et chauffage pour cette même taille de logement.	44.70€	46.05€
F1 bis sans possibilité d'APL	310.50€	319.80€		50.40€	51.90€
F1 bis avec possibilité d'APL	362.25€	373.10€		50.40€	51.90€
F2 (pour couple)	465.75€	479.70€		72.85€	75.05€

Les tarifs de la nuitée en chambre d'hôte aux Albatros sont :

	2023	2024	2025
Tarif de la nuitée :	23.00€	24.00€	24.70

Tarifs de l'électricité de la Résidence PASTEUR :

Les forfaits mensuels par type d'appartement ont été fixés par délibération n° 12-26 en date du 24/02/12 et seront révisés au 1^{er} janvier de chaque exercice en fonction des variations du prix du KWH en vigueur à cette date.

II. Tarifs des prestations proposées dans les établissements gérés par le CCAS

A) Tarif de la prestation « Forfait assistance » / « Forfait Eau-Chauffage »

- Prise en compte du « Reste à vivre »

Selon les modalités de calcul prévues dans la délibération n°12-13 du 20/01/2012

soit : Ressources (dont APL, AL ou ALS...) – Redevance

TRANCHES	SEUIL DE RESTE A VIVRE Personnes seule	SEUIL DE RESTE A VIVRE Couple
Tranche A *	≤ 696 €	≤ 1 209 €
Tranche B *	≤ 916 €	≤ 1 798 €
Tranche C *	≤ 1 151€	≤ 2 039€
Tranche D *	+ de 1 151€	+ de 2 039€

** La loi de financement de la sécurité sociale n'ayant pas été adoptée, l'évolution des taux des retraites de base et de l'ASPA n'est pas connue au moment du vote de la délibération*

Les tarifs proposés au 1^{er} janvier 2025 sont les suivants :

Forfait Assistance – sécurité :

TRANCHES	FACTURATION MENSUELLE FORFAIT ASSISTANCE PAR LOGEMENT		
	2023	2024	2025
Tranche A	22.00€	23.00€	23.70€
Tranche B	55.00€	56.00€	57.70€
Tranche C	88.00€	89.00€	91.65€
Tranche D	115.00€	116.00€	119.50€

Forfait Eau/Chauffage :

TRANCHES	FACTURATION MENSUELLE FORFAIT EAU/ CHAUFFAGE TYPE F1	
	2024	2025
TRANCHE A	11.20€	11.55€
TRANCHE B	22.40€	23.05€
TRANCHE C	33.50€	34.50€
TRANCHE D	44.70€	46.05€

TRANCHES	FACTURATION MENSUELLE FORFAIT EAU/ CHAUFFAGE TYPE F1 Bis PERSONNE SEULE		TRANCHES	FACTURATION MENSUELLE FORFAIT EAU/CHAUFFAGE TYPE F1 Bis COUPLE	
	2024	2025		2024	2025
TRANCHE A	12.60€	13.00€	TRANCHE A	15.40€	15.85€
TRANCHE B	25.20€	25.95€	TRANCHE B	30.90€	31.85€
TRANCHE C	37.75€	38.90€	TRANCHE C	46.20€	47.60€
TRANCHE D	50.40€	51.90€	TRANCHE D	61.55€	63.40€

TRANCHES	FACTURATION MENSUELLE FORFAIT EAU/CHAUFFAGE TYPE F2 PERSONNE SEULE		TRANCHES	FACTURATION MENSUELLE FORFAIT EAU/CHAUFFAGE TYPE F2 COUPLE	
	2024	2025		2024	2025
TRANCHE A	15.40€	15.85€	TRANCHE A	18.10€	18.65€
TRANCHE B	30.90€	31.85€	TRANCHE B	36.40€	37.50€
TRANCHE C	46.20€	47.60€	TRANCHE C	54.60€	56.25€
TRANCHE D	61.55€	63.40€	TRANCHE D	72.85€	75.05€

TRANCHES	FACTURATION MENSUELLE FORFAIT EAU/ CHAUFFAGE TYPE F3 PERSONNE SEULE		TRANCHES	FACTURATION MENSUELLE FORFAIT EAU/CHAUFFAGE TYPE F3 COUPLE	
	2024	2025		2024	2025
TRANCHE A	18.10€	18.65€	TRANCHE A	21.10€	21.75€
TRANCHE B	36.40€	37.50€	TRANCHE B	42.10€	43.35€
TRANCHE C	54.60€	56.25€	TRANCHE C	63.00€	64.90€
TRANCHE D	72.85€	75.05€	TRANCHE D	84.00€	86.50€

B) Restauration

**Prise en compte du Reste à vivre
selon les modalités de calcul prévues dans la délibération n°12-13 du 20/01/2012 :**

Pour les résidents : Ressources (dont APL ou ALS...) – Redevance

Pour les non résidents : Ressources (dont APL, AL ou ALS) – Montant du loyer **ou** du forfait logement utilisé pour le calcul du RSA en vigueur au 1^{er} janvier de l'exercice.

Tranches	SEUIL DE RESTE A VIVRE Personnes seule	SEUIL DE RESTE A VIVRE Couple
Tranche A *	≤ 696 €	≤ 1209 €
Tranche B *	≤ 916€	≤ 1 798€
Tranche C *	≤ 1 151€	≤ 2 039€
Tranche D *	+ de 1 151€	+ de 2 039 €

Dans tous les établissements :

- 1) Tarifs proposés à toute personne âgée de plus de 62 ans résidant à Tours et prenant un repas occasionnellement dans les établissements pour personnes âgées du CCAS :**

	2024	2025
Repas du midi	8.80€	9.05€
Repas du soir	7.15€	7.35€
Repas de midi + repas du soir -forfait	12.85€	13.25€
Goûters – Gâteau d'anniversaire	2.25€	2.30€

- 2) Tarifs appliqués aux visiteurs et invités désirant consommer dans les établissements pour personnes âgées du CCAS :**

	2024	2025
En semaine	11.45€	11.80€
Dimanches et jours fériés.	17.15€	17.65€
Goûters	2.25€	2.30€
Soirée à thème sans artiste	11.60€	11.95€
Soirée à thème « Fête de la musique », « Fête de Noël »	23.75€	24.45€
Sorties organisées par l'EHPAD sans restaurant	7.55€	7.80€
Sorties organisées par l'EHPAD avec restaurant	15.10€	15.55€

3) Tarifs applicables aux résidents et extérieurs réguliers de plus de 62 ans et résidant à Tours

Modulation appliquée sur les tarifs de la restauration en fonction du reste à vivre, sachant que le Conseil Départemental d'Indre et Loire accorde une aide de 2 € par repas aux personnes âgées bénéficiaires de l'A.S.P.A. (Allocation de solidarité aux personnes âgées) venant en déduction des tarifs indiqués ci-dessous :

TRANCHES	REPAS MIDI par personne		REPAS SOIR par personne		FORFAIT MIDI+SOIR par personne	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Tranche A	5.75€	5.90€	4.75€	4.90€	8.35€	8.60€
Tranche B	6.95€	7.15€	5.75€	5.90€	10.45€	10.75€
Tranche C	7.65€	7.90€	6.45€	6.65€	11.75€	12.10€
Tranche D	8.80€	9.05€	7.15€	7.35€	12.85€	13.25€

3) Autres usagers

	2023	2024	2025
Employés du CCAS, Employés de la Ville de TOURS, Stagiaires du CCAS rémunérés ou non	4.45€*	4.67€*	4.75€
Enfants et conjoints des employés	5.51€*	5.95€*	6.84€
Employés de TOURS HABITAT, du CHU, aides ménagères	7.00€	7.15€	7.35€

* Ces tarifs sont alignés sur ceux fixés par la ville.

4) Tarifs des repas du restaurant Voltaire

Reste vivre < 7.00 € / jour	7.00€ / jour ≤ Reste à vivre ≤ 10.00€ / jour	Reste à vivre > 10.00€ / jour
Gratuité	1.50€	2.50€

Prise en compte du reste à vivre selon les modalités de calcul prévues dans la délibération n°12-13 du 20/01/2012.

III. Tarifs du portage de repas à domicile

	2023	2024	2025
Repas avec le pain	7.80€	8.00€	8.40€
Repas sans le pain	7.50€	7.70€	8.10€
Repas mixés	7.80€	8.00€	8.40€

IV. Tarifs des animations

**Prise en compte du Reste à vivre
selon les modalités de calcul prévues dans la délibération n°12-13 du 20/01/2012.**

Pour les résidents : Ressources (dont APL ou ALS...) – Redevance

Pour les non résidents : Ressources (dont APL, AL ou ALS) – Montant du loyer **ou** du forfait logement utilisé pour le calcul du RSA en vigueur au 1^{er} janvier de l'exercice.

Tranches	SEUIL DE RESTE A VIVRE Personnes seule	SEUIL DE RESTE A VIVRE Couple
Tranche A *	≤ 696 €	≤ 1209 €
Tranche B *	≤ 916€	≤ 1798 €
Tranche C *	≤ 1 151€	≤ 2 039€
Tranche D *	+ de 1151€	+ de 2 039

Il est rappelé que les animations destinées en priorité aux résidents sont également ouvertes à toute personne âgée de plus 62 ans et résidant à TOURS.

Animations à tarifs modulés définis en fonction du reste à vivre :

	Tarif du déjeuner/diner avec artiste (extérieurs) 2024	Tarif du déjeuner/diner avec artiste (extérieurs) 2025	Tarif de la fête de Noël et de la fête de la musique <u>pour les résidents</u> 2024	Tarif de la fête de Noël et de la fête de la musique <u>pour les résidents</u> 2025	Tarif du déjeuner/diner spécifique sans artiste (Résidents et extérieurs) 2024	Tarif du déjeuner/diner spécifique sans artiste (Résidents et extérieurs) 2025
Tranche A	8.90€	9.15€	8.90€	9.15€	8.90€	9.15€
Tranche B	11.50€	11.85€	11.50€	11.85€	11.50€	11.85€
Tranche C	17.65€	18.20€				
Tranche D	23.75€	24.45€				

Liste des animations à tarifs non modulés :

Animations	2024	2025	Formule détente 2024 (repas et animation <u>pour extérieurs</u>) *	Formule détente 2025 (repas et animation <u>pour extérieurs</u>) *
Temps détente (cinéma, après-midi jeux et activités similaires)	2.25€	2.30€	10.50€	10.80€
Après-midi culturels (conférences, café-concert, diaporama...et activités similaires)	4.40€	4.55€	12.65€	13.05€
Ateliers culinaires variés (crêpes party et activités similaires)	4.40€	4.55€	12.65€	13.05€
Concours de jeux :				
Belote	5.25€ pour les résidents 7.85€ pour les extérieurs	5.40€ pour les résidents 8.10€ pour les extérieurs	15.80€	16.25€
Loto (pour les 4 premiers cartons)	5.25€ pour les résidents 7.85€ pour les extérieurs	5.40€ pour les résidents 8.50€ pour les	15.80€	16.25€

		extérieurs		
Loto (pour 2 cartons supplémentaires)	2.25€	2.50€ pour les résidents et les extérieurs		18.75 €
Ateliers créatifs (créations manuelles, art floral et activités similaires)	7.55€ pour les résidents 9.50€ pour les extérieurs	7.80€ pour les résidents 9.80€ pour les extérieurs	15.80€	16.25€
Sortie Courts circuits	3.50€	3.70€		
Café-concert de fin d'année et thé dansant	12.65€	13.00€		

***Formule détente :** Destinée aux habitants de Tours de plus de 62 ans, extérieurs aux résidences autonomie, cette formule inclut le repas de midi et l'animation qui suit.

V. Tarifs des prestations coiffure en EHPAD

	2023	2024	2025
Coupe messieurs	6.30€	6.45€	6.65€
Coupe mise en plis	9.40€	9.60€	9.90€
Coupe brushing	10.40€	10.60€	10.90€
Permanente	12.50€	12.75€	13.15€

VI. Abonnement téléphonique dans les maisons de retraite du CCAS

Des forfaits téléphoniques ont été fixés pour les EHPAD suite à la nouvelle installation téléphonique par délibération n° 12-051 en date du 20/04/2012.

	2023	2024	2025
Ouverture de la ligne (permet de recevoir et passer des appels en interne)	6.20€	6.30€	6.50€
Abonnement et communications locales et nationales illimitées	10.30€	10.50€	10.80€
Abonnement et communications locales, nationales et internationales illimitées	15.45€	15.75€	16.20€

VII. Tarif de l'accueil de jour

	2023	2024	2025
Accueil sans transport	25.30€	30€	30€
Accueil avec transport	30.30€	38€	40€

Possibilité de prise en charge totale ou partielle par l'Allocation personnalisée à l'autonomie.

VIII. Tarif des badges pour l'accès aux résidences autonomie

40 € par badge, en cas de perte ou de demande de badge supplémentaire.

IX. Tarif du badge du parking de la résidence Gutenberg

28€ par badge, en cas de perte ou de demande de badge supplémentaire.

X. Réparation de boîtier/médaille, non-restitution ou perte de cordon ou de médaille

	2023	2024	2025
Réparation de boîtier ou de médaille	18.55€	18.95€	19.50€
Non-restitution de cordon ou bracelet	5.65€	5.80€	6.00€
Non-restitution de médaille	104.00€	106.10€	210.00€

Les réparations de boîtier ou de médaille seront facturées avec la redevance.

Les non-restitutions de cordon ou de médaille seront prélevées sur les dépôts de garantie.

IX. Forfaits appliqués aux résidents en cas d'intervention des services techniques pour des réparations relevant normalement du résident

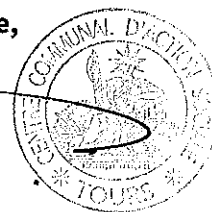
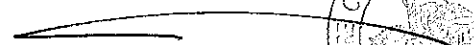
	2023	2024	2025
Débouchage	30€	31€	32€
Intervention pour fuite (éventuel changement de joints)	30€	31€	32€
Réparation de chasse d'eau	50€	51€	52.55€

XI. Forfait nettoyage en cas de logement laissé sale à l'état des lieux de sortie : 155€

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent et votent les tarifs et redevances présentés ci-dessus. Les membres présents signent la délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI